

Espédaillac

Bulletin municipal d'informations n° 19

juin 2017

LE MOT DES ELUS

La dynamique culturelle souhaitée par la commune d'Espédaillac et la vie associative très présente contribuent à l'attractivité de notre territoire et au développement économique et touristique du village. On aime tous profiter du calme de la campagne, s'émerveiller de la nature et respirer le grand air et en même temps on supporte difficilement les déserts culturels et relationnels. Ce constat est vrai pour Espédaillac où depuis quelques années des familles souvent avec de jeunes enfants ou adolescents s'installent. La ruralité de demain prendra tout son sens si les anciennes et nouvelles générations trouvent de la vie à la campagne.

Le programme des animations de l'été défini par la commission patrimoine et les actions des différentes associations tout au long de l'année témoignent de notre volonté d'un meilleur vivre ensemble. Assister à un concert ou à une conférence, aller au cinéma, découvrir le ciel étoilé ou partager un repas, c'est se ressourcer, construire du lien entre les habitants et consolider le sentiment d'une identité locale.

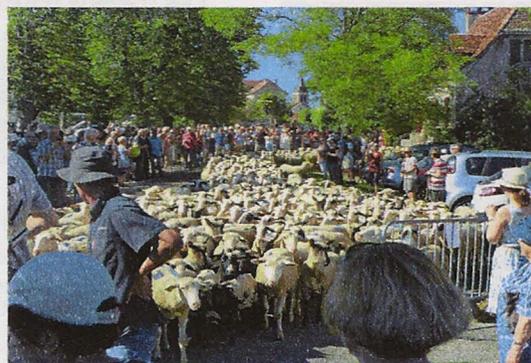
Le droit à la culture est reconnu dans nos démocraties comme un droit fondamental et la commission patrimoine s'efforce d'y participer à l'échelon du village. Les pratiques dans ce domaine restent souvent marquées par un modèle imposé par des artistes ou des professionnels. La démarche retenue consiste pour nous à rapprocher les publics dans des dispositifs participatifs. En incluant dans son programme des actions portées aussi par les habitants (balades documentées, sensibilisation à la langue occitane, rencontres poétiques) la commission patrimoine joue la carte de la proximité et de l'implication.

A l'époque médiatique dans laquelle nous vivons il ne suffit pas de faire, il faut aussi faire savoir et notre rôle consiste également à assurer une communication maximale. La commission culturelle du Grand Figeac est à l'écoute de nos propositions et n'hésite pas à nous apporter son soutien. Nous sommes aussi reconnus par l'Office de Tourisme qui relaie régulièrement nos initiatives.

L'été qui arrive et qui libère un peu des contraintes quotidiennes, favorise les échanges. Comme chaque année nous vous invitons à nous rencontrer à l'Oustal. Mathilde Vinnac affectée sur un emploi service civique et Julie Carles vous aideront à découvrir une nouvelle exposition « Les dessous du Lot » et vous accompagneront dans les différentes animations.

Nous vous souhaitons un bel été en espérant vous retrouver nombreux au cours de ces multiples rendez-vous.

Robert Dorange
Président de la Commission Patrimoine



Animations de l'été

Voir détail dans la plaquette jointe.

Vous êtes tous invités à L'Oustal le 3 juillet à 18h au vernissage de l'exposition "Les Dessous du Lot".

Festivités Organisées par le Comité des Fêtes et de Culture

- 1,2 et 3 septembre : Fête votive du village.
- 30 septembre : voyage à Brantôme (Dordogne)
- Samedi 28 octobre à 20h30 : spectacle musical et poétique avec Jean Pauly Tapez une équation ici.
- Samedi 25 novembre à 19 h : soirée « vin nouveau et châtaignes »
- Dimanche 17 décembre à 15h : à la salle polyvalente « Goûter de Noël » organisé par le comité des fêtes et de la culture et la Municipalité.

9 et 10 septembre : Comice Agricole à Grèzes

Le tennis

Les cartes d'abonnements sont disponibles chez :

- Bernard CAVALIE - tél 05-65-40-58-09
- Dominique LASCOUT - tél 05-65-40-54-51
- Claude SCHIRTZINGER - tél 06-07-80-26-23
- Jacques LEROUX - tél 05-65-40-58-21

A votre disposition

- une connexion wifi gratuite à la mairie
- une table de ping pong au tennis
- des cages de foot amovibles sur le Caussanel

Rédacteur : Gérard Magné

Mise en page : Bernard Cavalié Robert Dorange

IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique



FISCALITÉ 2017

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux pour 2017. Seules les bases locatives sont réévaluées par l'ETAT à hauteur de 0,4 %. Le Grand Figeac n'a pas modifié les taux pour le foncier non bâti et les ordures ménagères. Il a par contre relevé de 1,5% les taux du foncier bâti et de la taxe d'habitation.

Les impôts ça me rend fou



CIMETIÈRE

Les travaux d'extension du cimetière ont débuté en juin. Ils devraient se dérouler de la manière suivante:

- JUIN : travaux de voirie et de terrassement réalisés par la STAP (Montet et Bouxal)
- JUILLET : travaux de maçonnerie (BREIL de Brengues)
- SEPTEMBRE : aménagement paysager (JARDI QUERCY de Gramat); ferronnerie (QUERCY FER d'Issepts)



Afin de réaliser la liaison piétonne entre le cimetière actuel et l'extension projetée, un accord a été trouvé avec la famille CAZELLE-DELFOUR pour le déplacement de leur concession vers le nouveau cimetière. A ce jour, une dizaine de demandes de concessions sont en attente, auxquelles il sera donné satisfaction dès que les travaux seront terminés.

URBANISME

Vers la prescription d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
Notre commune dispose aujourd'hui d'une Carte Communale. Du fait du rattachement de la communauté de communes du HAUT SÉGALA, qui avait la compétence PLUI, au Grand Figeac, la loi fait obligation à ce dernier de prescrire un tel document. En raison de l'étendue du Grand Figeac qui compte dorénavant 92 communes et 45 000 habitants, l'établissement d'un PLUI nécessite, avant décision définitive, une réflexion approfondie.



CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

A ce jour, le Grand Figeac a décidé de créer un Centre de Santé à Lacapelle Marival qui va se traduire par le recrutement de deux médecins salariés; un médecin libéral exerçant déjà à ce jour sur la Commune.

Un médecin libéral est installé à ASSIER (M.CANAS), un autre pourrait le rejoindre prochainement.

Un médecin est attendu à l'automne à LIVERNON; il s'agit de M. BOUIN.

VOIRIE 2017

Le conseil municipal a décidé de procéder au goudronnage des voies communales suivantes :

- voie communale n° 102 à Bens
- voie communale n° 218 au Caussanel
- voie communale n° 221 à Escazals (en partie)
- voies communales n° 117 et 205 au Mas de Cormes (en partie)

Du "point à temps" sera réalisé sur l'ensemble des autres voies revêtues de la Commune qui le nécessitent



SERVICE CIVIQUE

La permanence à l'Oustal sera assurée les après-midis des mois de juillet et août par Mathilde VINNAC, service civique, et par Julie CARLES du 16 au 21 juillet.

La Commune est toujours à la recherche d'un service civique pour terminer le travail sur l'Histoire d'Espédaillac engagé en 2016 par Carmen LACOMBE.



SÉCURITÉ

Afin de sécuriser au mieux la traversée du Bourg d'Espédaillac, le Conseil Municipal a décidé :

- de faire procéder en juin à un comptage de véhicules et à un relevé de vitesses
- d'installer un radar pédagogique provisoire durant la 1ère quinzaine de juillet et la 1ère quinzaine d'août.

Au vu des résultats, la Commune étudiera la possibilité d'installer 2 radars pédagogiques permanents.

CIRCUIT D'INTERPRÉTATION DU PETIT PATRIMOINE LIÉ A LA BREBIS

La Commune dispose aujourd'hui d'un circuit d'intérêt communautaire autour du Bourg d'une longueur de 8,6 km. Elle a pour projet de réaliser sur la partie ouest de celui-ci un circuit d'interprétation du petit patrimoine lié à la brebis.

Le projet est porté :

- d'une part, par la Commune qui va réaliser un sanitaire public au pignon nord de l'Oustal ; les sanitaires situés dans la cour de la salle polyvalente seront à l'avenir fermés, sauf manifestations importantes.

- d'autre part, par le Parc naturel régional des Causses du Quercy pour tout le travail relevant de la conception et de la signalétique du circuit.

Cette opération devrait être terminée pour le printemps 2018.



LOTISSEMENT DU POUZARNEL

Pour répondre à la demande de candidats à la construction sur la 2ème tranche du lotissement, le Conseil Municipal a décidé d'assurer la desserte en réseaux des lots 9 et 10.

Par ailleurs, 2 lots de la 1ère tranche n'étant à ce jour pas construits, la Commune recherche les solutions qui pourraient mettre un terme à cette situation.

RECENSEMENT

Ce travail effectué en février par Michel LANOT fait apparaître une augmentation de la population de notre Commune d'environ une vingtaine d'habitants (270 contre 251 en 2012) ; ces chiffres sont cependant à confirmer par l'INSEE.



Remerciements de Mr LANOT :

"J'ai pris grand plaisir à rencontrer les habitants d'Espédaillac lors du recensement 2017 grâce à l'excellent accueil que vous avez, tous, bien voulu me réserver.

Je tiens à vous en remercier vivement.

J'espère que tous ceux que j'ai dérangés tôt le matin ou tard le soir, même pendant leur repas, ne m'en tiendront pas rigueur.

"Votre gentillesse m'a permis d'oublier très vite le stress occasionné par cette tâche, toute nouvelle pour moi, que m'a confiée le Conseil Municipal que je tiens à remercier."

Michel LANOT (agent recenseur)



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

La Fédération Départementale d'Énergie du Lot devant assurer le renforcement de la ligne desservant SOULLET (Le pigeonier), une réflexion est engagée pour voir dans quelles conditions pourraient être, à cette occasion, enfouis les réseaux dans le secteur allant de la salle polyvalente au Caussanelou et dans le secteur du tennis également

OUVERTURE DU CHEMIN DE PECH VENTOUX

Dans le cadre d'une journée citoyenne, le 29 avril, une vingtaine de bénévoles a procédé à l'ouverture de ce chemin qui présente un intérêt au plan agricole et qui assurera la liaison entre 2 circuits du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée



ÉGLISE PAROISSIALE SAINTE-APOLONIE

Espédaillac, lieu-dit Ginouillac

Par Gaëlle Mazé (plan et photos : relevé 2016/2017)

X^e et XII^e siècles / L'édifice présente les caractéristiques des églises rurales dites « préromanes à angles arrondis » :

- moellons assisés sans chaînes avec retours en arrondis,
- nef charpentée à vaisseau unique,
- chœur de plan carré voûté en berceau en plein-cintre,
- mur de refend entre la nef et un chœur plus étroit.

Il n'est pas pour autant évident que la construction initiale corresponde à l'époque préromane (Haut Moyen Age), mais l'église a pu en emprunter les modes constructifs. La difficulté de s'approvisionner en pierres de taille de carrière (permettant chaînages, linteaux) peut expliquer la persistance de techniques primitives (petits moellons bruts, angles arrondis, mortier de tuileau) à une période plus tardive.

Deux phases principales de construction sont supposées :

- au X^e siècle : celle d'une première église plus basse que l'actuelle, construite en moellons de calcaire à peine dressés et liés au mortier de tuileau de tradition antique, à laquelle appartiendraient les murs dans leur moitié inférieure, la voûte du chœur, l'arc triomphal du mur séparatif et la fenêtre d'axe du chevet (obstruée) ;
- au XII^e siècle : celle de la surélévation des murs de la nef et du chœur (en moellons équarris disposés en assises régulières où le mortier ne comprend plus de brique pilée), de la réalisation en façades sud et ouest des deux portails (arcs à claveaux extradossés) et des deux fenêtres à linteau plat intégrant le cintre de la baie.

Les deux niches du chœur avaient très probablement des fonctions de placard liturgique : l'une est surmontée d'un arc en mitre (mur nord), l'autre est une baie géminée avec colonne centrale (mur sud).

Du XIII^e siècle à la Révolution / A partir du XIII^e siècle, l'histoire religieuse de l'édifice et du site est documentée. L'église sera administrée par des établissements religieux successifs, tantôt prieuré ou église paroissiale. Un registre datant de 1679 mentionne « que l'église est ruinée et que l'on n'y fait pas de service ». Des travaux furent probablement entrepris ensuite car il y eut des curés jusqu'à la Révolution. Celle-ci marquera une rupture pour le territoire de Ginouillac et conduira à l'abandon de l'édifice.

XIX^e siècle / L'église se trouve au XIX^e siècle dans une exploitation agricole dont les contraintes quotidiennes étaient parfois difficiles à concilier avec la préservation d'un monument, ancien mais utilisable. Un poulailler fut aménagé dans le chœur, accessible par une porte ouverte dans le flanc nord (état dérestauré en 1977), et un pigeonnier à l'étage. Dans la nef, un plancher intermédiaire a été édifié pour installer une écurie au RDC et une grange au-dessus. Des percements nouveaux furent créés et une rampe bâtie le long de la façade nord pour conduire à la grange. La dégradation de l'édifice fut rapide et la façade nord s'écroula sur 2/3 de sa longueur.

XX^e et XXI^e siècles / Dans les années 1970, une demande de protection au titre des Monuments Historiques est constituée mais n'aboutit pas. Une opération de sauvetage est néanmoins entreprise en 1976 ; elle concerne principalement la réfection du mur nord (identifiable aux retraits par rapport au parement ancien que présente l'élévation nord à l'intérieur comme à l'extérieur), de la charpente et de la couverture. L'église est aujourd'hui propriété privée d'une ferme importante. Un couple de faucons niche chaque année dans l'ancien pigeonnier.

Sources documentaires : *Archives de pierre, les églises du Moyen Age dans le Lot*, éditions SilvanaEditoriale, 2014 // *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, Tome CXXXVII, article de Guylène Serin, 2016 // patrimoines.midipyrenees.fr // www.patrimoine-lot.com

